

# Danse-Animation Achicourt



PHOTO

Fiche de renseignements confidentielle **2021/2022** pour une personne

Nom : Prénom :

V-09/09/21

ADRESSE :

Code postal : Commune :

Date de naissance : Profession :

Téléphone 1 : / / / /

Téléphone 2 : / / / /

E-mail (lisiblement SVP) :

Voir article 24 du règlement intérieur

Inscription à l'année 2021/2022

MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Débutants	Tous niveaux	Inter/avancés
Salon 1 19H00 <input type="checkbox"/>	Swing 19H00 <input type="checkbox"/>	Salon 1 19H00 <input type="checkbox"/>
Salon 2 20H00 <input type="checkbox"/>	Salsa 20H00 <input type="checkbox"/>	Salon 2 20H00 <input type="checkbox"/>

Faites le total des cours pour trouver le montant de votre cotisation annuelle :

Ne cochez qu'une seule case ci-dessous :

Total cours 2021/2022	Tarif pour une personne. Inscription en couple avec 2 feuilles d'inscription
1 Cours	150 € <input type="checkbox"/> (300 €/couple)
2 Cours	209 € <input type="checkbox"/> (418 €/couple)
3 Cours	247 € <input type="checkbox"/> (494 €/couple)
4 Cours	276 € <input type="checkbox"/> (552 €/couple)
TOTAL :	Règlement : 1 Chèque <input type="checkbox"/> 3 Chèques <input type="checkbox"/> Esp. <input type="checkbox"/>

Inscription par module de six cours

Le mercredi

Les danses de société

Tarifs par module de 6 cours :

40 €/personne (80 €/couple)

COURS DU MERCREDI DÉBUTANTS

1<sup>er</sup> cours : 19H00 - 2<sup>ème</sup> cours : 20H00

Du 15/09 au 20/10	TANGO de 19H à 20H <input type="checkbox"/>
	BACHATA de 20H à 21H <input type="checkbox"/>
Du 10/11 au 15/12	PASO DOBLE de 19H à 20H <input type="checkbox"/>
	FOX-TROT de 20H à 21H <input type="checkbox"/>
Du 05/01 au 23/02	CHA-CHA-CHA de 19H à 20H <input type="checkbox"/>
	RUMBA de 20H à 21H <input type="checkbox"/>
Du 02/03 au 06/04	BOSTON de 19H à 20H <input type="checkbox"/>
	VALSE Viennoise de 20H à 21H <input type="checkbox"/>
Du 27/04 au 01/06	SAMBA de 19H à 20H <input type="checkbox"/>
	DISCO de 20H à 21H <input type="checkbox"/>
Total : ... modules à 40 € = ..... €	
Règlement : Chèque <input type="checkbox"/> Esp. <input type="checkbox"/>	

Les vendredis 22/10, 17/12, 04/02 & 08/04 les cours sont remplacés par une soirée d'entraînement à Béthune.

Ma (mon) partenaire de danse

aux cours est :

Réponse obligatoire svp

Les chèques ne pourront pas être rendus ou remboursés. Le premier cours (gratuit si vous ne vous inscrivez pas) sert à prendre votre décision. En cas de litige, la mairie d'Achicourt n'est pas concernée. Seul le président de l'association est habilité à recevoir vos doléances. Règlement possible en plusieurs fois (chèques à donner à l'inscription. Demandez nos conditions). Le tarif est forfaitaire pour une année scolaire.

**IMPORTANT : JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL**

Fiche à rendre : 4 rue Michel Selame 62217 Achicourt

Signature : (Précédée de : « bon pour accord à l'inscription de l'année scolaire 2021/2022 à Achicourt »)

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR V-05/2021

Notre association propose une inscription à nos cours de danses de salon, de rock'n'roll (4/6/8 temps) ainsi que de salsa et autres latino. Deux niveaux dans chaque discipline. Ce sont les enseignants qui jugent le niveau des adhérents qui ont obligation de s'y conformer. En danses de salon, il y a continuité entre les cours débutants et intermédiaires qui sont différents d'une année sur l'autre. Pour obtenir les bases en danse de salon, vous avez besoin de suivre les cours pendant 3 ans.

1-Vous pouvez assister gratuitement à un cours déjà suivi si vous êtes inscrit à un cours supérieur.

2-Une semaine de cours, (gratuit si non suivie d'inscription) servira de test aux élèves pour prendre leur décision définitive. Ces cours serviront aussi de test aux formateurs pour juger du niveau de l'élève.

3-La cotisation annuelle doit être réglée en début d'année par un chèque au tarif de l'année en cours. Elle comprend une partie fixe correspondant aux frais d'inscription, et d'assurance, l'autre partie correspond au règlement des cours. Une facilité de paiement par plusieurs chèques, d'un montant indiqué sur notre tarif de l'année, peut être toutefois accordée. Elle ne peut faire l'objet d'un remboursement ou d'une négociation. En cas d'incapacité temporaire d'assister aux cours plus d'un mois (avec justificatif), il sera accordé un avoir pour l'année suivante correspondant au nombre de semaines d'absence. Cet avoir ne sera pas nominatif, et il pourra être utilisé par une autre personne. En cas de réinscription en cours d'année, vous bénéficiez d'un nombre de cours de mise à niveau particulier au prorata du différentiel.

4-**Les hommes seuls bénéficient d'une remise à condition de danser avec toutes les femmes seules. (En cas de pandémie, l'article 4 est annulé - Voir 4bis)**

4bis-**En cas de pandémie, nous ne pouvons accueillir dans nos cours une dame sans partenaire que si un homme sans partenaire accepte de danser exclusivement avec elle.**

5-**Nous faisons changer de partenaires dans toutes les danses. Le changement de partenaire est très utile pour progresser, tout spécialement dans le guidage. Les solos changent entre eux et les danseurs en couple changent entre eux, afin d'éviter l'attente pour les dames venant en couple, sauf si la parité est atteinte ou presque. Pas de changement de partenaire obligatoire durant une pandémie.**

6-En danses de salon, nous étudions une danse pendant plusieurs cours. Nous changeons de danse en fonction de l'état d'avancement. Le planning n'est qu'indicatif et peut être modifié dans l'année.

7-Le nombre de cours est variable en fonction des dates de vacances scolaires, mais nous garantissons un minimum de vingt-huit semaines de cours dans l'année sauf en cas de formation de vos enseignants ou de maladie.

8-Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires et les jours fériés (sauf exception).

9-Les entraînements (au nombre de cinq avec la fête de fin d'année) auront lieu de préférence un samedi de 19H à 23H30. Ils sont ouverts aux élèves, aux anciens élèves et aux élèves d'autres écoles. Ils sont indispensables à ceux qui veulent progresser. Vous apporterez éventuellement vos encas et boissons. Il y aura deux ateliers d'une heure chacun sur un thème particulier. La fête de fin d'année fonctionne sur le principe de l'auberge espagnole. Le prix de l'entrée est de **4 € pour chaque soirée**.

10-Les jours les horaires et les tarifs sont définis en début de chaque année scolaire.

11-Les cours auront lieu dans notre salle, 04 rue Michel Selame 62217 Achicourt

12-Chaque élève doit fournir un certificat médical d'aptitude aux danses de salon ou de société daté de l'année en cours et une photographie d'identité récente.

13-Les prises de vue par caméra, appareil photographique, par téléphone ou tout autre moyen sont interdites durant les cours. Vous pourrez filmer les figures que nous vous résumerons à la fin du cours.

14-Nous comptons sur le sens de l'autodiscipline des adhérents pour respecter le silence et être très attentifs durant les cours, même si la priorité est à l'ambiance détendue et sympathique.

15-Nous demandons d'arriver cinq minutes avant l'horaire par respect pour les enseignants et les autres élèves.

16-Les adhérents ne peuvent pas répondre aux questions techniques posées par d'autres élèves. Ils doivent les diriger vers l'enseignant qui est le seul habilité à le faire.

17-Nous nous réservons le droit de renvoyer un élément perturbateur qui met en péril la tranquillité et le bon fonctionnement des cours, après deux avertissements et sans remboursement des cours déjà réglés.

18-Les enseignants d'autres associations ou écoles sont invités à s'inscrire à notre formation diplômante à Achicourt.

19-Chaque cours apporte des informations et des éléments fondamentaux. En cas de difficultés ou d'absence pour des circonstances indépendantes de leur volonté, les élèves peuvent demander des cours de rattrapage particuliers à leurs enseignants qui sont les seuls habilités à le faire. Ces cours peuvent être obligatoires dans le cas d'une inscription en cours d'année en fonction du niveau du nouvel adhérent.

20- La piste est interdite avec vos chaussures de ville. Nous conseillons le port de chaussures légères et souples. Pour les danseuses, le port de jupe étroite est fortement déconseillé. Jupe, robe ample ou pantalons sont recommandés.

21-Les personnes qui sont sujettes à une transpiration abondante doivent prévoir serviettes, déodorant et linges de rechange pour le confort de tous. Le lavage des mains est conseillé avant et après chaque cours. En cas de grippe, restez chez vous.

21bis- **En cas de pandémie, le lavage des mains est exigé avant et après chaque cours, et vous devez porter un masque en dehors des moments de danses avec votre partenaire. Durant les danses, vous pourrez ôter votre masque tout en gardant vos distances avec les autres couples. En cas de fièvre ou autres symptômes pouvant avoir un rapport quelconque avec une pandémie en cours, vous devez vous abstenir de venir en cours et nous prévenir rapidement.**

22-Les enfants sont acceptés dans la salle durant les cours, sous la responsabilité et la surveillance des parents qui veillent à ce qu'ils ne perturbent pas les cours.

23-L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans la salle de cours. Il est formellement interdit de fumer dans la salle de cours.

24-J'accepte l'envoi d'Email et de SMS pour connaître les événements du club.

L'inscription aux cours implique l'acceptation du règlement intérieur dans sa totalité.

En cas de contamination à la covid19, je suis le seul (la seule) responsable. Je dégage de toutes responsabilités l'association, les enseignants et la ville d'Achicourt.  
Lu et approuvé, Nom, Prénom, Signature :